

Enseignant : Louis Zakia

CONTACT DE LANGUES ET INTERCULTURALITE

Cours N°1 La notion de Contact de langues

Introduction

Introduite par U. Weinreich (1953), la notion de contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu (Moreau, 1997) ou d'une communauté linguistique. Elle est au cœur du changement et de la variation linguistiques, en diachronie comme en synchronie et s'inscrit dans des espaces aux frontières mouvantes, variables au gré des migrations, mais aussi des ouvertures et des fermetures économiques, culturelles ou des projets politiques (colonisation, domination culturelle extérieure...). Il sera possible d'envisager les rapports et interférences entre langues, d'une part, et entre variétés d'une même langue, d'autre part, d'un point de vue synchronique ou diachronique.

Contact des langues

Le contact de langues est l'un des principaux objets d'étude de la sociolinguistique. Nous parlons de ce phénomène lorsqu'un individu utilise simultanément deux ou plusieurs systèmes linguistiques. Ce concept est apparu pour la première fois avec WEINREICH (1953) dans son ouvrage « langage in contact ».

Contact de langues : « Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine.

C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre... » ([Dubois et al. 1994]).

La longévité d'une langue dépend de sa vitalité, c'est-à-dire de la distribution de la langue dans l'espace, mais aussi de certains facteurs d'ordre démographique et social. Plus une langue manifeste de la vitalité, plus il lui sera possible d'assurer sa longévité; moins elle en a, moins elle aura des chances de survivre et de s'épanouir.

Parmi les facteurs contribuant à l'expansion d'une langue, mentionnons les facteurs démographiques, économiques, militaires, culturels, politiques. Pour une faible part, des facteurs proprement linguistiques peuvent jouer un certain rôle dans la mesure où les facteurs

précédents sont présents. Par conséquent, il faut comprendre que, si les conflits ne favorisent pas l'expansion d'une langue, ils entraîneront nécessairement sa régression, sinon son extinction. Enfin, il faut savoir que l'expansion d'une langue peut se faire à l'intérieur d'un pays comme elle peut s'étendre en dehors de ses frontières. Seules quelques rares langues naturelles ont la possibilité de connaître une grande expansion en raison de la puissance et de la dispersion de leurs locuteurs.

Facteurs de contact et d'expansion des langues :

Les linguistes (Jean-Louis Calvet dans *La guerre des langues* par exemple, dont je reprends certains termes et leur définition en gras dans ce cours) relèvent souvent 4 à 6 facteurs d'expansion d'une langue

Le facteur géographique

L'expansion d'une langue suit l'expansion des hommes. Ainsi, une montagne infranchissable pour l'homme l'est également pour la langue. Une langue se répandra donc le long des cours d'eau à mesure des déplacements et échanges des hommes mais l'absence (ou la difficulté) des échanges entre des habitants séparés par une mer empêchera la propagation d'une langue. Ainsi l'anglais n'a pas "débordé" en Belgique ni le flamand (ou le français) en Grande-Bretagne. Les nouveaux moyens de communication peuvent bien sûr changer la donne.

Le facteur urbain et démographique:

Une langue est un moyen de communication entre deux individus ; la ville est par essence le lieu où se côtoient de nombreuses personnes et leur interrelation amèneront donc une homogénéisation des langues utilisées. Si lorsqu'une ville se développe, de nombreuses personnes venant de différentes régions ou pays avec différentes langues se côtoient, le temps amènera toutes ces personnes vers l'adoption d'un moyen de communication (langue) commun. C'est ainsi que le français se répand d'abord dans les centres urbains en Afrique et qu'il se propage ensuite dans des régions moins urbanisées. La ville est le lieu du grand brassage linguistique

Le facteur démographique constitue sans nul doute l'un des éléments les plus importants dans le maintien ou la force d'une langue. Dans les variables se rattachant au facteur démographique, le nombre des locuteurs d'une langue constitue certainement un déterminant décisif dans la puissance d'une langue. Cependant, le nombre n'est pas tout: il faut considérer également d'autres variables telles la fécondité d'un groupe linguistique, la capacité d'absorption des forces migratoires et la distribution des langues dans l'espace.

Le facteur économique

L'économie à la base, est l'ensemble des acheteurs et des vendeurs, c'est donc la place de l'échange par excellence. Ce n'est pas un hasard si *Hermès* était chez les Grecs le dieu de la communication, le messager des dieux et le dieu du commerce. Un échange est facilité par un moyen de communication et si celui-ci n'existe pas, il existera. Ainsi des *lingua franca*, *pidgins*, et autres langues véhiculaires ont-ils été construits par la pratique pour les nécessités de l'échange. Dans d'autres cas, la propagation d'une langue suit les routes du commerce : swahili, malais, français, anglais... les personnes souhaitant échanger apprennent la langue de ceux qui viennent échanger. Ainsi certaines personnes n'étant jamais allé à l'étranger se débrouillent en allemand, français sur les marchés de pays où cette langue n'est pas parlée par la population.

Le facteur religieux

Certaines langues sont des langues de liturgie : arabe, hébreu, latin et cela a contribué à leur utilisation et leur expansion. C'est aussi parfois en tant que langue de propagation de la foi (missionnaires, ou mise en avant d'une langue unificatrice de la liturgie par des colons) qu'elle se répand.

Le facteur culturel et ses variables

La puissance culturelle d'une langue constitue un autre facteur (non économique) pouvant assurer indéniablement sa vitalité. Le grec et le latin se sont répandus en Occident et sont restés des langues de culture pendant plusieurs siècles même après avoir perdu leur puissance démographique, militaire et économique. Le degré de normalisation d'une langue, le nombre de livres édités ou de publications scientifiques, le nombre et le tirage des journaux, la production cinématographique, la quantité des postes émetteurs et récepteurs de radio ou de télévision, etc., sont des variables sûres pour mesurer la force culturelle d'une langue. Il est possible d'accéder à la culture par la musique, les beaux-arts ou la gastronomie, mais il s'agit là de manifestations culturelles qui n'ont à peu près aucun rapport avec le rayonnement d'une langue.

Le facteur militaire

L'armée en tant qu'institution est un lieu de brassage des langues. Le service militaire a mis en présence des gens venant d'un peu partout en France et a favorisé l'apprentissage de la langue des officiers mais aussi des copains de régiment. Ainsi l'armée et le service militaire ont fait beaucoup pour la propagation du français au début du XXe siècle.

Un célèbre maréchal français, Louis-Hubert Lyautey (1854-1934), qui contribua à l'expansion coloniale de son pays, fit un jour la déclaration suivante: «Une langue, c'est un dialecte qui possède une armée, une marine et une aviation.» De fait, les grandes langues doivent toutes leur réussite première à la conquête militaire et à la colonisation, suite immédiate de l'occupation.

Le facteur linguistique : Le facteur proprement linguistique est principalement relié à la proximité ou la distance génétique (ou typologique) des langues, puis aux problèmes relatifs à leur codification ou à leur normalisation.

L'idéologie linguistique

C'est une opinion très largement répandue que la force d'attraction d'une langue résiderait dans sa *valeur intrinsèque*. Contrairement à ce que plusieurs pourraient croire ; cependant, il n'y a pas de langues en soi plus aptes que d'autres à s'étendre dans l'espace. L'idéologie de la glorification des vertus de la langue n'a jamais favorisé l'expansion ou la survie d'une langue sauf dans l'esprit de quelques idéalistes. Les jugements de valeur qui portent sur l'esthétique d'une langue, ses qualités ou ses défauts, ses prétendues dispositions et sa facilité d'apprentissage, relèvent de critères forts discutables et reposent sur des considérations arbitraires.

- La clarté et la précision des langues : Certains affirment que le français, l'anglais et l'espagnol sont des langues importantes en raison de leur *clarté* et de leur *précision*. Cela signifierait que les locuteurs de ces langues seraient privilégiés.
- La richesse et la pauvreté des langues

D'autres soutiennent que l'anglais et le français sont des langues *riches* par rapport à l'apache ou au zoulou, réputés *pauvres*. On se fondera, pour porter un tel jugement, sur le nombre plus ou moins important de mots spécifiques servant à désigner la réalité. Le français et l'anglais compteraient quelques centaines de milliers de mots alors qu'on n'en relèverait que quelques milliers en apache et en zoulou.

- **Les langues «primitives» et «évoluées»**

De même, plusieurs croient à l'existence de langues *primitives* par rapport à des *évoluées*. Or, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des langues, on n'a toujours affaire qu'à des langues évoluées, c'est-à-dire développées, achevées, qui ont donc derrière elles un passé considérable dont on ne sait rien, bien souvent. Toute langue évolue nécessairement dans le temps, sinon elle meurt. On associe les concepts de *langue primitive* et de *langue évoluée* au développement du progrès scientifique ou technologique occidental.

- **La beauté et la pureté des langues**

D'autres encore soutiennent que telle ou telle langue est plus belle, plus douce, plus musicale qu'une autre. De là à prétendre que la *beauté* supposée d'une langue favorise son expansion, il n'y a qu'un pas... Mais les critères de la beauté correspondent à des clichés culturels, sujets à des discussions dont l'issue est toujours aléatoire. En fait, on confond souvent la langue et le sentiment que l'on éprouve pour le peuple qui la parle; un peuple que l'on estime aura une belle langue, un peuple méprisé, une langue laide.

Cours N°2 : La compétence plurilingue/ le bilinguisme

Introduction

La notion de *compétence plurilingue* circule depuis quelques années dans le domaine de la didactique des langues en Europe. Dès 1997, elle est définie comme *compétence plurielle* et *transversale* et sera reprise ainsi dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

« On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement avec un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser. »

Il est clairement affirmé que la compétence plurilingue se construit à partir de la richesse et de la diversité des connaissances et des compétences dans différentes langues, à des niveaux qui, naturellement, peuvent être déséquilibrés entre les langues et, pour chaque langue concernée, entre les différentes activités langagières.

L'un des phénomènes linguistiques résultant du contact des langues est le bilinguisme, lequel est directement lié à la compétence plurilingue de l'individu. Une typologie du bilinguisme est dressée par rapport au degré de la compétence des deux langues qu'utilise le locuteur.

Typologie du bilinguisme selon les compétences linguistiques

La recherche sur le bilinguisme ordinaire et sa construction apporte un éclairage intéressant pour tous ceux qui travaillent à la mise en place de compétences dans plus d'une langue à l'intérieur du champ scolaire. Par bilinguisme ordinaire, il faut entendre le bilinguisme de n'importe quel individu, qui en fonction de circonstances diverses (mariage mixte, déplacements et migrations, politiques linguistiques de la région de résidence, etc.) doit développer des capacités à communiquer dans plus d'une langue pour remplir ses besoins de communication au quotidien.

Le terme de bilinguisme recouvre des définitions multiples, et décrit à la fois l'individu en tant que locuteur d'au moins deux langues et les institutions et sociétés qui encadrent cet individu dans un espace géopolitique plus large. Selon les perspectives adoptées, la volonté de rendre le concept opératoire a abouti à une prolifération de catégorisations dichotomiques, qui résultent en des découpages ambigus et ne prennent le plus souvent en compte qu'un seul aspect des phénomènes liés au contact de langues¹

¹ Exemple, dans son glossaire de la terminologie du bilinguisme, Mackey (1978) énumère dix-neuf types de bilinguisme: complémentaire, bilatéral, de transition, fonctionnel, horizontal, institutionnel, minimal, naturel, non réciproque, occasionnel, réciproque, productif, progressif, réceptif, régressif, résiduel, supplémentaire, unilatéral et vertical.

2- A celles qui considèrent qu'un bilingue possède une compétence minimale dans au moins une des quatre compétences langagières (compréhension et expression, à l'écrit et à l'oral) Weinreich (1953) définit le bilinguisme de façon moins absolue : "Est bilingue celui qui possède au moins une des quatre capacités (parler, comprendre, lire, écrire) dans une langue autre que sa langue maternelle."

Haugen (1953) se place résolument dans les compétences de production : "Le bilinguisme commence lorsque l'individu peut produire des énoncés ayant un sens dans une langue autre que sa langue maternelle."

3- Hagège (1996) considère une personne comme étant bilingue lorsque ses compétences linguistiques sont comparables dans les deux langues.

D'apparence bizarre, cette situation existe pourtant. Elle décrit l'enfant "d'âge préscolaire" issu d'un couple mixte bilingue. Elle est l'archétype de l'enfant scolarisé à l'école maternelle ; cette situation perdure jusqu'à son arrivée au cours préparatoire.

La compétence bilingue est ainsi une compétence ordinaire, dans le sens où elle caractérise un nombre important de locuteurs, prend vie dans des situations très ordinaires de la vie courante, et ne se confond pas, contrairement à certaines représentations traditionnelles, avec l'addition de deux langues maîtrisées également et de manière très élaborée.

Lüdi & Py commencent leur ouvrage *Etre bilingue* (1986) par ces mots: « Plus de la moitié de l'humanité est plurilingue. Le plurilinguisme n'est pas une exception, il n'a rien d'exotique, d'énigmatique, il représente simplement une possibilité de normalité...».

Il est par conséquent nécessaire de recourir à une définition plus flexible du plurilinguisme, capable de rendre compte de la diversité des situations individuelles, qui s'échelonnent sur un ensemble multidimensionnel et évolutif de variations continues. Le plurilinguisme ne décrit pas des compétences fixées. Les individus développent des compétences dans plusieurs codes linguistiques par envie ou par nécessité, pour répondre au besoin de communiquer avec un autre qui ne partage pas les mêmes codes linguistiques.

Le plurilinguisme se construit au fil de l'histoire des individus, et il en reflète les trajectoires sociales: « (le plurilinguisme) change de formes: il y a déplacement des langues, des dominances et des modes de transmissions » (Deprez, 1994: 92). Somme toute, le bilinguisme n'apparaît que comme un cas particulier de la compétence plurielle. En réalité, peu d'individus au cours de leur vie n'ont besoin de maîtriser qu'un seul code linguistique et il est tout aussi peu fréquent de n'avoir affaire qu'à deux langues pour couvrir l'ensemble de ses besoins de communication ordinaires.

Niveaux d'appréhension du bi- plurilinguisme

1- Problèmes de définition

Le bilinguisme a fait l'objet de plusieurs études et connaît plusieurs définitions qui varient selon ses différentes formes et les aspects par lesquels il est appréhendé. Nombreux sont les chercheurs qui ont traité du bilinguisme, chacun choisit son terrain d'investigation et

adopte une approche différente de celle de l'autre. Il en résulte une abondance de définitions sans qu'il y ait toujours consensus entre elles.

On le définit généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu ou un groupe. Cette définition implique que le bilinguisme est un phénomène linguistique à la fois individuel et social

2- Le bilinguisme individuel

Le bilinguisme individuel correspond à une forme limitée du multilinguisme. Il s'agit du bilinguisme de l'individu lorsque celui-ci peut utiliser deux langues à des degrés divers. Les niveaux de bilinguisme individuel demeurent très variés parce qu'il y a plusieurs façons d'être bilingues. William F. Mackey définit le bilinguisme comme «l'alternance de deux langues ou plus chez le même individu». La connaissance d'une autre langue implique d'abord la notion de *degré* dans la maîtrise du code, tant au plan phonologique qu'aux plans graphique, grammatical, lexical, sémantique et stylistique.

De plus, le degré de compétence de l'individu bilingue dépend des *fonctions*, c'est-à-dire de l'usage qu'il fait de la langue et des conditions dans lesquelles il l'emploie (foyer, école, travail, loisirs, etc.).

Enfin, il convient de considérer la facilité avec laquelle l'individu bilingue passe d'une langue à l'autre ce que l'on appelle l'*alternance* en fonction du sujet dont il parle, de la personne à qui il s'adresse et de la pression sociale qu'il subit. Tous les facteurs précédents déterminent la capacité de l'individu à maintenir deux codes séparés sans les mélanger, phénomène caractérisé par l'*interférence*.

Selon Jean A. Laponce, il y aura un bilinguisme parfait si «les deux langues ont le même pouvoir de communication sur l'ensemble des rôles sociaux»; chez l'individu parfaitement bilingue, les deux langues sont, en principe, utilisées indifféremment dans n'importe quelle situation, avec la même rapidité dans la mémoire, la même qualité d'expression et le même pouvoir créateur. Bref, le bilingue parfait utilise deux codes de façon tout à fait distincte, sans mêler les langues.

On distingue différentes formes de bilinguisme, en fonction du niveau de compétence dans chaque langue, selon l'âge d'acquisition, selon la présence de la seconde langue dans la communauté, selon le statut relatif des langues, selon l'identité et l'appartenance culturelle. Voici les formes les plus importantes :

2.1 Le bilinguisme précoce simultané:

Un enfant qui au moment où il apprend à parler, est en contact avec deux langues, les acquiert avec une aisance extraordinaire, apparemment sans effort: il intériorise les deux systèmes et peut donc penser dans l'une et l'autre langue! Ceci a amené certains chercheurs à penser que seul le petit enfant peut devenir un bilingue parfait.

2.2 Le bilinguisme précoce consécutif

c'est le cas d'enfants qui, ayant grandi dans une famille avec une seule langue, et ne parlant donc qu'une seule langue, découvrent, à leur entrée à l'école, une seconde langue qui est celle de l'école ou celle de la société qui les entoure.

2.3 Le bilinguisme soustractif

se produit lorsqu'une personne vit dans une communauté dans laquelle sa langue est minoritaire et jouit d'un statut moins élevé que la langue parlée par la communauté

2.4 Le bilinguisme adulte

C'est l'acquisition de la seconde langue de manière spontanée par le contact avec la société qui parle cette langue.

3- Le bilinguisme social (collectif) :

N'oublions pas que l'on n'est pas bilingue tout seul. Un individu ne devient pas bilingue par hasard ou par caprice, mais parce qu'il désire communiquer avec des personnes qui parlent une autre langue. Lorsqu'on désire apprendre une langue, il ne s'agit pas de n'importe laquelle: il faut que ce soit une langue utile. Or, de façon générale, la langue la plus utile est celle qui est parlée par une communauté avec laquelle on est en contact. Les raisons pour apprendre une langue sont donc d'ordre social et économique. Si toute une société ou une partie importante de celle-ci apprend une langue, le phénomène devient social.

Rappelons-nous que la langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est également un symbole d'identification à un groupe. En ce sens, parler une langue ou une autre lorsqu'on est bilingue n'est pas toujours perçu comme un phénomène strictement instrumental; c'est parfois considéré comme un acte d'intégration ou de trahison sociale. C'est pourquoi il est difficile de décrire le bilinguisme individuel sans faire référence au rôle social des langues.

Certains sociolinguistes ont distingué entre le *bilinguisme horizontal*, le *bilinguisme vertical*, et le *bilinguisme diagonal*.

Pour le bilinguisme horizontal, on peut mentionner la coexistence du français et de l'anglais au Québec : il s'agit de deux langues officielles, qui détiennent le même statut dans la vie culturelle et quotidienne ;

Pour le bilinguisme vertical, il y a concurrence entre une langue officielle et une variété proche parente : c'est la situation qu'on rencontre par exemple en Suisse germanique (suisse alémanique et allemand) ; certains qualifient cette situation plutôt de diglossie, nous reviendrons sur ce terme ultérieurement.

Pour le bilinguisme diagonal, on le rencontre chez les locuteurs utilisant un dialecte en même temps qu'une langue officielle génétiquement sans rapport avec ce dialecte (le basque et l'espagnol en Espagne, par exemple).

Cours N°3 : La compétence plurilingue/ La diglossie

Un autre phénomène linguistique résultant du contact de langues : la diglossie.

1- La diglossie

Dans la littérature sociolinguistique on entend parfois à poser d'une part *bilinguisme* et *diglossie* ; d'autre part, *contact* et *conflit* lorsqu'il s'agit de rendre compte de la présence de deux ou plusieurs langues au sein d'une même société. Le terme *diglossie* n'est pas le simple équivalent d'origine grecque du terme bilinguisme d'origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités très particulières.

C'est sur la nature de ces modalités, leur acceptation et leur permanence que les avis divergent. Certains ne reconnaissent qu'un simple partage des statuts et des usages parfaitement codifiés, d'autres dénoncent un leurre : celui de la présence d'une langue sur une autre qui, dans la plupart des situations concernées, ne manque pas d'être conflictuelles.

1.1 La diglossie selon Jean Psichari

Le terme de *diglossie* apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854- 1929). Néanmoins ce n'est que dans un article écrit peu de temps avant sa mort dans *Le Mercure de France*, « un pays qui ne veut pas sa langue » (1928), que Psichari définira ce qu'il entend par *diglossie*. Une définition qu'il a proposée à partir de la situation sociolinguistique de la Grèce, marquée par une concurrence sociolinguistique entre deux variétés du grec : Le *katharevousa*, variété savante imposée par les puristes comme seule langue écrite et le *démotiki*, variété usuelle utilisée par la majorité des Grecs.

Psichari définit ainsi *la diglossie* comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage déclaré parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre. Psichari fait œuvre de sociolinguistique car « il introduit dans la signification du concept, à côté de faits purement linguistique, l'aspect idéologique et conflictuel qui s'attache au phénomène. Il montre clairement en effet que le problème de la diglossie (...) est lié à une situation de domination (...) d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force » (Jardel, 1982, p.9).

1.2 La diglossie selon Charles Ferguson :

Le concept de *diglossie* va réapparaître aux Etats-Unis en 1959 dans un article célèbre de C. Ferguson, « *Diglossia* »(1959), où l'auteur, tout en reconnaissant qu'il emprunte le terme, va lui donner une teneur conceptuelle sensiblement différente de celle de Psichari

A partir de plusieurs situations sociolinguistiques comme celles des pays arabes, la Suisse alémanique, Haïti, ou la Grèce, Ferguson va considérer qu'il y a diglossie lorsque deux

variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L'une de ces variétés est considérée « haut » (*high*) donc valorisée, investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l'écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations d'oralité formelle, et elle est enseignée. L'autre, considérée comme « basse » (*low*), est celle de communications ordinaires, de la vie quotidienne, et réservée à l'oral.

1.3 La diglossie selon Fishman:

Fishman propose à la suite de Ferguson, une extension du modèle diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non plus seulement deux variétés de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire (une langue distinguée, si l'on peut dire, et une langue commune) : il en allait ainsi de la situation du Paraguay d'avant 1992, avec la coexistence (inégalitaire) de l'espagnol et du guarani (cette situation est en train de changer depuis la mise en place d'une politique linguistique nouvelle en 1992).

Son modèle articule *diglossie* (comme fait social) et *bilinguisme* (fait individuel) selon les quatre cas de figures suivants (Fishman, 1971) :

- ❖ Il peut y avoir *diglossie et bilinguisme* : usage de deux langues selon leurs distributions fonctionnelles, sont dans ce cas de figure, partagées par la totalité (ou presque) de la population. Ex. la Suisse où le standard allemand (langue de l'écrit et de l'école) et le(s) dialecte(s) suisse(s) alémanique(s) : se partagent le champ de communication sociale ;
- ❖ Il peut y avoir *bilinguisme sans diglossie* : Ce serait le cas dans les situations de migration (comme aux États-Unis). Les migrants vivent un état de transition : ils doivent s'intégrer dans la communauté d'accueil avec la langue d'accueil même s'ils conservent la connaissance et une certaine pratique de la langue d'origine.
- ❖ Il peut y avoir *diglossie sans bilinguisme* : C'est un cas de figure qu'on rencontrerait dans les pays en développement comme les pays africains où les populations rurales sont essentiellement monolingues, même si sur le plan macrosociétal, il y a *diglossie* (avec l'une des langues de la colonisation comme langue officielle, le plus souvent) ;
- ❖ *ni diglossie ni bilinguisme* : le dernier cas de figure envisagé par Fishman est plutôt théorique. Il ne pourrait concerner que de petites communautés linguistiques, restées isolées ; car d'une manière générale, dans la réalité, toute communauté tend à diversifier ses usages.

Fishman a structuré un tableau à double entrées montrant le rapport entre bilinguisme et diglossie :

		+	-
		Diglossie	
B I L I N G	+	Bilinguisme et diglossie	Bilinguisme sans diglossie
	-	Diglossie sans bilinguisme	Ni diglossie ni bilinguisme

Cours N°4 : Contact de langue/ Alternance codique (code switching)

Un autre phénomène linguistique qu'on peut attribuer au contact permanent de langues est ce qu'on appelle **l'alternance codique** (*code switching*, en anglais). « L'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation » (Walker, 2005). Cette alternance implique la juxtaposition de phrases ou de parties de phrases, chacune d'elles étant cohérente avec les règles morphologiques et syntaxiques (et optionnellement, phonologiques) de la langue source. L'alternance codique est fréquente dans les sociétés bilingues et plurilingues aussi bien chez les jeunes que les vieux. L'analyse de l'alternance codique n'est pas de tout repos car il est souvent difficile de distinguer entre **les alternances et les emprunts non-assimilés** et la distinction demeure controversée.

En général, les mots en isolation sont toujours considérés comme des emprunts mais même là, des séquences de mot doivent être analysées comme des emprunts plutôt que comme des alternances, surtout si elles sont précédées d'une marque d'hésitation ou un commentaire métalinguistique comme 'comme on dit en français...' Ainsi, (Walker, 2005) donne l'exemple suivant : faire du *white water rafting* (prononcé entièrement à l'anglaise) 'faire de la descente en eau vive, du rafting'. Pour lui, c'est un cas d'emprunt plutôt que d'alternance codique, malgré sa longueur, parce que l'expression a le statut de mot composé et parce que la séquence est phonétiquement et morphologiquement intégrée, sans pause dans la phrase.

La notion d'alternance codique (code-switching), ou alternance de langues, est issue des études sur le bilinguisme et le contact de langues. Elle peut se définir, selon J.J. Gumperz comme « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». Ce phénomène est très courant dans les mondes créoles, dans des communautés marquées par des situations de plurilinguisme.

Les types de l'alternance codique

Les alternances codiques peuvent se trouver à l'intérieur d'une même phrase, d'une même conversation ou d'un même échange discursif et elles peuvent concerner un syntagme, une proposition, une phrase ou même plusieurs phrases. Les spécialistes de la question distinguent trois types d'alternance codique : les exemples sont tirés de Walker(2005)

Alternance intraphrastique dans laquelle deux langues sont employées dans la même phrase, le même énoncé...

Une différence que de notre temps *they like to be entertained* à la place de *entertain themselves*.

Elle est en charge de euh (...) *training programme for Talus Edmonton*

- **Alternance *interphrastique*** : Sont des passages d'une langue à l'autre à la frontière de la phrase ou de l'énoncé. Il s'agit donc d'une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs.

Ex : OK...Ben...Une fois à l'école j'ai assis sur une chaise pis ça a brisé. *And everybody laughed so I was totally embarrassed. Eh... Umm... Oui.*

- **Alternance *extraphrastique*** seront considérées comme des alternances extraphrastiques l'insertion dans la phrase d'expressions idiomatiques, de formes figées, d'interjections, pouvant être insérées à n'importe quel point de la phrase.

Ex : Vraiment, *I guess*, il y avait des complications

3- Modèle d'analyse de l'alternance codique dans l'interaction verbale.

Dans cette partie, nous vous proposons, sous la forme d'une application guidée, l'analyse du phénomène de l'alternance codique à travers les échanges verbaux lors d'une émission radiophonique en langue française..Nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Qui pratique le plus l'alternance codique ?
- A quel moment le locuteur passe-t-il d'une langue à une autre ?
- Comment le fait-il et dans quel but ?
- Quels sont les facteurs qui déterminent le choix de l'alternance ?

Exercice 1 : Voici quelques extraits d'une émission radiophonique francophone de la chaîne 3 algérienne. Il s'agit d'un débat où l'animateur fait intervenir à la fois ses invités du plateau et également les auditeurs à travers les appels téléphoniques.

Extrait °1 : Auditeur/Animateur : Observez bien cet échange verbal et dites quelles y sont les langues utilisées , à quel moment le changement de la langue est opéré et qu'est ce qui le déclenche ?

Partie1 :

- A : Nous sommes au zéro vingt-et-un quarante-huit quinze quinze nous avons Hichame au bout du fil Hichame ↑ allô ↑

Au : allô ↑ salamo aalikoum (allô ! la paix sur vous)

A : mrahba (bienvenue) Hichame on va vous demander quelque chose s'il vous plait d'éteindre votre transistor ↑ ouela euh tbaad aalih (ou bien vous en éloigner) parce que y a euh un effet [désagréable ↑

Au : rani teffitou ouach rakoum ? (je l'ai éteint. Comment allez-vous ?)

A : labas ↑ (ça va)

Au : ou eseha labas ? (et la santé ça va ?)

A : labas ullah yhenik (ça va, que Dieu te bénisse)

Partie2 :

Au: hdert (j'ai assisté) même l'(à) Abderezak f'laars (au mariage)

A: Abderezak Guennife?

Au: oui

A: ça fait l'année passée ↑

Au : euh laam (l'année) euh fi (en) août ↑

A: laam elli fat fi (l'année passée en) août

Au : hdert laars taâ (j'ai assisté au mariage de) Mahdi

A : ah d'accord ↑

Au : oua hdert maakoum aandi ouahed aam ounes qan maâroudh Abderezak maâroudh aandkoum rah aandkoum ↑ (j'ai assisté avec vous il y a de cela une année et demi, Abderezak était invité chez vous)

A : ah Abderezak euh rah aadna ouahed chhar mana (il est avec nous depuis un mois)/ il est tout le temps avec nous euh qolli (dis-mois) Hichame rak fi (tu es à) Londres euh bebedat ↑ (exactement)

Au : rani fi (je suis à) Londres eh ↓

A : rak khedam ouela (tu travailles ?) euh

Au : khedam labas hamdouleh. (je travaille, louange à Dieu)

Partie N°3 :

-A : Hamdouleh ya khouya hamdouleh (louange à Dieu mon frère, louange à Dieu) ça fait plaisir euh ouach (quoi) euh pour l'émission ↑ qu'est ce euh est-ce que vous avez des suggestions par exemple thebou kach hadja ouela ↑ ? (vous aimez quelque chose ?)

Au : oullah ghir (par Dieu) ça fait plaisir ki nsemaaou hakda (quand nous écoutons comme ça) les chansonnettes leqdem aandi bezef elli manaarfouhoumch [sah kayen bezef (les anciennes, il y en a beaucoup que je ne connais pas, c'est vrai il y en a beaucoup)

A : [voilà

Au : oullah kayen bezef ↑ kima qal Abderezak ghir kima cheftou f'la télé aadou allaho aâlam chhal les cassettes djded (c'est vrai qu'il y en a beaucoup comme l'a dit abderezak, je viens juste de le voir à la télévision, il en a tellement de nouvelles cassettes, Dieu sait combien)

A : ya khouya rak (mon frère, tu es) vraiment euh à la page

Partie N° 4 /

: - A : Aya [rouh (vas-y)

IA : [spécialiste taâ (de) Aama

Au : hadek (cette) la chansonnette nheb berk nsaqsik f'sebaa ou sebaaine ouela f'tmenya ou tmanyine ? (je veux seulement te demander, dans les années soixante-dix-sept ou quatre-vingt-huit ?

A : ah ↑ sebaainate (dans les années soixante-dix) mais exacte euh l'année [exacte euh manaârefch (je ne sais pas)

Au : [exacte maândekch maâlouma (tu n'as pas d'information)

Il : aala kolli hal (de toutes les façons) la chanson houa euh aaoudha (lui, il l'a repris) euh Amar Ezahi ↑ il l'a repris allaho aâlam f' (Dieu seul le sais, dans) les années quatre-vingt darha f'el marché (il l'a sortie sur le marché)

Au : kanet aandi hakda maâlouma belli f'sebaa ou sebaaine sebaa ou tmanyine (j'avais une idée que c'était dans les années soixante-dix-sept, soixante-dix-huit)

Il : balak kane yekhdemha [f'laâras ↑ (il devait la réserver pour les mariages)

A : [f'laâras. (pour les mariages)

Analyse des extraits

Extrait N°1 : Première partie et deuxième partie.

Avant l'appel, l'animateur utilisait exclusivement le français. Comme l'auditeur, prenant la parole, fait ses salutations en arabe, l'animateur entamera la discussion en alternant l'arabe et le français. Mais en constatant que l'auditeur persiste en arabe, il décide de maintenir la conversation dans la même langue.

Nous remarquons, plus loin dans la conversation, que cette pratique est constante chez l'animateur. En effet, l'animateur organise ses interventions en fonction de la langue qu'utilise l'auditeur. L'alternance de deux langues ou l'utilisation exclusive d'un code tout au long de l'interaction est toujours régie par l'auditeur. (Partie 3)

Par ailleurs, cette adaptation de la part de l'animateur à la langue qu'utilise l'auditeur semble s'arrêter quand un troisième interlocuteur (l'assistant IA ou l'invité I1) se joint à conversation. (Partie 4)